UN LIBRARY

SEP 2 - 1980



NATIONS UNIES CONSEIL DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14138
29 août 1980
FRANCAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 29 AOUT 1980, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA BOLIVIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le texte d'un communiqué officiel émanant du Gouvernement bolivien :

"Communiqué du Ministère bolivien des affaires étrangères

La Bolivie appuie, depuis 1948, l'existence de l'Etat d'Israël, avec lequel elle entretient les relations les plus cordiales d'amitié et de coopération.

Le Gouvernement de reconstruction nationale a été informé du fait que le Gouvernement israélien avait proclamé Jérusalem capitale d'Israël. Etant donné que Jérusalem abrite les Lieux saints de trois religions (chrétienne, musulmane et juive), nous estimons que cette ville doit faire l'objet d'un accord assurant la préservation de ces lieux saints et leur libre accès pour tous les fidèles qui désirent pratiquer la religion qu'ils professent. Un accord acceptable apporterait une contribution positive aux efforts déployés actuellement pour établir une paix juste et durable au Moyen-Orient.

Tenant compte des considérations susmentionnées, le Gouvernement bolivien a décidé de transférer le siège de son ambassade accréditée auprès du Gouvernement israélien de la ville de Jérusalem à la ville de Tel-Aviv."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
(Signé) Fernando ORTIZ SANZ